



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2021

n°2021/001

Le vendredi vingt-neuf janvier deux-mille-vingt et un à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation de Jean-Claude WEISS, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Christophe BOUILLON, Mélanie BOULANGER, Claudine BRIFFARD, Patrick CALLAIS, Jean CHOMANT, Bastien CORITON, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Éric HERBET, Laurent JACQUES, Blandine LEFEBVRE, Claude LEUMAIRE, Marie-Françoise LOISON, Jean-François MAYER, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, Françoise UNDERWOOD, Jean-Marc VASSE, Jean-Claude WEISS.

AVAIENT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND à Madame Blandine LEFEBVRE
- Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Monsieur Jean-Claude WEISS
- Madame Anne-Émilie RAVACHE à Monsieur Laurent JACQUES
- Madame Martine VIALA à Madame Annic DESSAUX

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CHOMANT

Monsieur Bruno ANNE, Receveur du Centre de Gestion participait à la réunion.

Antoine AMELINE, Directeur du Centre, Thierry GASNIER, Responsable du Pôle « Finances et Moyens Généraux », et Stéphanie L'HERMITTE, Assistante à la Direction, assistaient également à la réunion.

*
**

Après avoir souhaité la bienvenue à ses collègues et constaté que le quorum était atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président présente aux administrateurs Monsieur Bruno ANNE, nouveau Receveur du Centre de Gestion, et lui souhaite la bienvenue.

Le Président invite ensuite les administrateurs à procéder à l'examen de l'ordre du jour.

*
**



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 NOVEMBRE 2020 – COMPTE-RENDU - APPROBATION

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 26 Novembre 2020 n'appelant aucune observation de la part des administrateurs, Monsieur WEISS propose de le mettre aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION – DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU PRÉSIDENT – COMPTE-RENDU

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, prend acte des contrats signés par Monsieur WEISS, du 5 novembre au 31 décembre 2020, dans le cadre de la délégation qu'il a reçue par délibération du 04 Novembre 2020.

CENTRE DE GESTION – LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU CDG – PRÉSENTATION - INFORMATION

Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation par le Président des lignes directrices de gestion des personnels du Centre de Gestion.

CENTRE DE GESTION – LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – COLLÈGE DES ÉLUS – CRÉATION – DÉSIGNATION - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Prend acte du projet de lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne établi par le Président du Centre de Gestion et soumis actuellement à l'avis des Comités Techniques des communes et établissements affiliés comptant au moins 50 agents,
- Autorise la création d'un collège des représentants des employeurs pour seconder et conseiller le Président dans l'examen des dossiers de promotion et dans l'établissement des listes d'aptitude,
- Fixe à 5 le nombre d'élus titulaires appelés à siéger au sein de cette instance (non compté le Président), étant précisé qu'ils sont à désigner par le Conseil d'Administration en son sein ou parmi les membres des Commissions Administratives Paritaires,
- Fixe à 4 le nombre d'élus suppléants appelés à siéger dans l'instance en cas d'absence des titulaires, leur mode de désignation étant identique à celui des titulaires,



- Après appel de candidatures, désigne les élus suivants pour siéger au sein de cette instance :

TITULAIRES

Claude LEUMAIRE
 Marie-Françoise LOISON
 Baptiste DETALMINIL
 Jean-Marie TABESSE
 Michel BARBIER

SUPLÉANTS

Claudine BRIFFARD
 Pierre PELTIER
 Martine VIALA
 Jean-François MAYER

CENTRE DE GESTION – ORGANIGRAMME DES SERVICES – TABLEAU DES EMPLOIS BUDGÉTAIRES – MODIFICATION - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise :

- o la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe figurant aux effectifs du Service "Concours" du Pôle "Emploi territorial",
- o sur la base du poste vacant au tableau des effectifs, la création, au 1^{er} février 2021, à l'organigramme des services du Centre de Gestion d'un emploi de « Responsable du service Prévention des Risques professionnels » au sein du Service "Prévention des risques professionnels" du Pôle "Santé prévention".
 Dans l'hypothèse d'un recours infructueux à un agent fonctionnaire sur ce poste, il est proposé aux administrateurs d'autoriser, compte tenu des besoins du service et de la nature des fonctions, le recrutement sur un emploi contractuel par référence au grade d'ingénieur ou d'ingénieur principal, sur le fondement de l'article 3-3,2° de la loi n° 84-53 et d'autoriser le Président à signer le contrat correspondant. L'agent affecté sur ce poste bénéficiera en outre du régime indemnitaire correspondant au groupe de fonctions A2 du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- o le Président, dans le cas d'un recours à un agent contractuel sur le poste de rédacteur principal de 2ème classe, au service "Communication et développement" sur l'emploi de « Chargé de communication multimédia », à signer le contrat correspondant sur le fondement de l'article 3-3, 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale., la rémunération afférente à cet emploi étant fixée par référence à l'échelle indiciaire de rédacteur principal de 2ème classe.

CENTRE DE GESTION – MISSION « MOBILITÉ – RECLASSEMENT – MAINTIEN DANS L'EMPLOI – HANDICAP » - AGENTS PRIS EN CHARGE – ACTIONS DE RETOUR A L'EMPLOI – BILAN 2020 – PERSPECTIVES 2021 - INFORMATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- prend acte des accompagnements personnalisés proposés par le Centre de gestion, en 2020, pour favoriser le retour à l'emploi des agents pris en charge,



- autorise le Président à signer les conventions afférentes aux différents dispositifs (immersion professionnelle, mise à disposition, formation, stage de retour à l'emploi...) qui pourraient s'avérer nécessaires au cours de l'année 2021.

CENTRE DE GESTION – PÔLE « SANTÉ/PRÉVENTION » ET PÔLE « EMPLOI TERRITORIAL » - ACQUISITION DE L'APPLICATION GPEEC – CONVENTION EXPÉRIMENTALE AVEC LA VILLE DE ROUEN - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise :

- l'acquisition de l'application GPEEC et de cinq licences QLIK,
- le Président à signer les bons de commande correspondants pour un coût n'excédant pas ceux figurant dans la présente délibération,
- l'expérimentation de l'application GPEEC avec la Ville de Rouen, à titre gracieux,
- le Président à signer la convention afférente dont le projet est joint au rapport présenté en séance.

CENTRE DE GESTION – CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE – SESSION 2020 – DÉTERMINATION DU COÛT PAR LAURÉAT - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Fixe au montant mentionnés dans le rapport présenté en séance la participation des collectivités non affiliées qui recrutent des lauréats du concours d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe organisé en 2020 par le Centre de Gestion,
- S'agissant d'un concours de la catégorie C, autorise le recouvrement du coût lauréat ainsi déterminé, auprès des collectivités non affiliées qui recrutent un lauréat figurant sur la liste de l'examen susvisé.

CENTRE DE GESTION – FORMATION AU MÉTIER DE DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES – TARIFICATION - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte les modalités financières de la formation au métier de DPO, soit :
 - Un tarif de 480 € pour chaque participant d'une collectivité n'adhérant pas à la mission optionnelle « RGPD » du Centre de Gestion.
 - La gratuité pour l'agent de la Ville de Cléon adhérent à la mission optionnelle « RGPD » du Centre de Gestion et disposant de son propre Délégué à la Protection des Données.



- autorise le Président à recouvrer auprès de la Ville de Caudebec les Elbeuf les frais de formation qui seront facturés.

CENTRE DE GESTION – SÉCURITÉ INFORMATIQUE DU CENTRE DE GESTION - INFORMATION

Le Conseil d'Administration prend acte des éléments évoqués dans le rapport présenté en séance sur l'envoi de faux mails aux agents du Centre de Gestion et de la sécurité du système informatique du Centre.

CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2021 – MISSIONS OPTIONNELLES – TARIFICATIONS – COMPLÉMENTS - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte les tarifs complémentaires 2021 mentionnés dans le rapport présenté en séance pour la mission « Inspection »,
- décide de leur mise en œuvre, à compter du 1^{er} février 2021,
- décide de communiquer sans délai ces tarifs à l'ensemble des collectivités affiliées et non affiliées de Seine-Maritime.

CENTRE DE GESTION – EXERCICE 2021 – RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (ROB) – TAUX DES COTISATIONS - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- de prendre acte des orientations budgétaires et financières pour l'exercice 2021,
- de maintenir, au cours de l'exercice 2021, à 0,60% le taux de la cotisation de base obligatoire applicable aux collectivités affiliées,
- de maintenir, au cours de l'exercice 2021, à 0,10% le taux de la cotisation additionnelle applicable aux collectivités affiliées,
- d'autoriser la reprise des restes à réaliser d'investissement au budget primitif 2021.

CENTRE DE GESTION – CRÉATION D'UN PÔLE DE SERVICES POUR LES COLLECTIVITÉS – ETUDE DE PROGRAMMATION – GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ET LE SYNDICAT MIXTE NUMÉRIQUE DE SEINE-MARITIME – CONSULTATION - AUTORISATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve l'engagement du Centre de Gestion dans cette étude de programmation visant au regroupement, sur une même unité de lieu, des services du CDG 76, du SDE 76 et de Seine Maritime Numérique,



- approuve le cahier des charges de consultation en vue du recrutement d'un programmiste,
- approuve la convention de groupement de commande entre les trois structures dont le CDG serait le mandataire,
- autorise l'inscription au budget primitif 2021 d'un crédit de 30 000 € pour le financement de cette étude de programmation,
- autorise le recouvrement en recette des participations financières du SDE 76 et de Seine Maritime Numérique selon les parités définies dans la convention de groupement de commandes,
- autorise le Président à engager toute démarche liminaire vis-à-vis de la Métropole Rouen Normandie et de sa structure de commercialisation (Rouen Normandie Aménagement) en vue de réserver, à titre conservatoire, le terrain devant accueillir éventuellement l'opération évoquée.

CENTRE DE GESTION – BILAN SOCIAL 2019 DU CENTRE DE GESTION - PRÉSENTATION

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- prend acte de la présentation du Bilan social 2019 du CDG,
- prend acte de la synthèse issue du Bilan social 2019 du CDG.

*
**

Monsieur WEISS précise aux membres du Conseil d'Administration que le prochain Conseil d'Administration se réunira le Jeudi 25 Mars 2021 à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Le Président,
Jean-Claude WEISS